

Repères

juillet août 2024
n°309

le magazine de la ville de Saran



RENCONTRES Saranaises

Ensemble faisons notre ville !



Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

2# RETOUR SUR...



Retrouvez toutes les photos sur nos comptes Facebook et Instagram.

1^{er} et 2 juin. ➔

À l'occasion des 24H de la Biodiversité, les Saranais ont pu découvrir le dynamisme et les richesses naturelles de la ville. Les serres municipales ont ouvert leurs portes au public pour en découvrir ses secrets, alors que « La Maison du Clos Vert » et la Pépinière, ont offert de nombreuses animations autour de la nature... Sans oublier la ballade éco-citoyenne visant à collecter les déchets sur Saran.



8 juin. ➔

La Guinguette du Château et le manège ont ouvert leurs portes pour tout l'été dans le Parc du Château.



19 juin.

Saran aux couleurs Olympiques ! À l'occasion de la semaine olympique qui a proposé de nombreuses activités sportives aux jeunes saranais, la ville a organisé une conférence/débat sur le thème de l'éthique et des valeurs dans le sport, en présence de nombreuses personnalités du monde sportif, dont Marie-George Buffet, ancienne ministre de la Jeunesse et des Sports.



◀ 8 juin.

La structure municipale d'accueil petite enfance « Les P'tits Loups » a fêté ses 10 ans lors d'une journée riche en animations à destination des tout petits.



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

Bilan des Rencontres Saranaise et nos réponses

Les Rencontres Saranaises se sont terminées le 18 juin lors du bilan qui vous a été présenté. Les échanges au cours de ces derniers mois ont été riches et nous ont permis de prendre des décisions sur ce que vous attendiez le plus de nous. Je vous laisse découvrir dans ce numéro de Repères ce bilan et les annonces que nous avons faites, notamment pour répondre aux attentes en matière de désertification médicale, de protection de l'environnement ou encore de transport... Ces Rencontres ne sont pas un événement d'un seul moment, elles s'intègrent dans la longue tradition des réunions de quartiers, des balades, et des diverses réunions publiques que nous organisons plusieurs fois dans l'année depuis des décennies. De même, il ne s'agissait pas de tout remettre en question. La feuille de route que nous avons établie depuis 2020 se poursuit, et cette année fut l'année du point d'étape. Même si à ce jour 75 % de nos engagements sont réalisés ou en cours de réalisation, il reste encore du travail et les échanges que nous avons eu ces derniers mois ont été l'occasion de définir vos priorités et vos nouvelles attentes. Nous sommes à votre écoute et nous le resterons.

Un été animé et festif !

Pour cet été, même si le soleil tarde à arriver, vous retrouverez à nouveau les nombreuses animations et activités proposées par les services municipaux et ouvertes à toutes et à tous. Dans les différents quartiers de la ville pour s'amuser, à la médiathèque pour se cultiver, à la piscine pour s'arroser, dans le parc du château pour « farnienter », au domaine du clos vert pour se promener... Si vous restez à Saran cet été, vous ne manquerez pas d'en profiter ! À découvrir dans le programme « Sortez C'est l'été ! »

Élections législatives

Au moment où j'écris ces lignes, la campagne des élections législatives bat son plein. N'oubliez pas d'aller voter dimanche 30 juin et dimanche 7 juillet pour le 1er et le 2e tour, ces élections sont parmi les plus importantes pour l'avenir de notre pays.

Maryvonne Hautin

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Action jeunesse	p.8
Menus	p.10
Sorties	p.11
Regard	p.12
En terrasse	p.16
Actu éco	p.18
Association	p.19
On en parle	p.20
Vie Visage	p.21
Espace public	p.22
Dans le rétro	p.23
Carnet de route	p.23



RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.saran.fr



Monavis-citoyen

LES JEUX
SE VIVENT ICI
TERRE DE JEUX 2024

20
TERRE
DE JEUX
24



REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

- **Directrice de la publication** : Maryvonne Hautin, maire.
- **Responsable du service communication** : Simon Picard
- **Rédaction, photographies (D. Vandeveldel) et mise en pages** : Service communication - 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
- **Diffusion** : par nos soins.
- **Impression** : Imprimerie Prévost Offset.
- **Tirage** : 10 000 exemplaires.
- **ISSN** : 0153-7016
- **Dépôt légal** : Juillet 2024
- **Numéros de licence** : 1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

FESTIVITÉS DU 13 JUILLET ET 14 JUILLET

Comme chaque année, la Ville de Saran célèbre la Fête Nationale. Découvrez le programme de ce moment fort de l'été !

SAMEDI 13 JUILLET

21h - LA FANFARE « LES ACCORDS'LEÓN »

À bord de leur triporteur motorisé, sonorisé et éclairé, des épiciers/musiciens déambulent autour du Château de l'Étang, en jouant au son des cuivres, des percussions et de l'accordéon, en version Trash Guinguette. Le public chante, danse, en profitant de la buvette et de la restauration de la Guinguette du Château.

22h - RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Après la distribution de lampions aux enfants, le cortège, animé en musique, cheminera vers le Lac de la Médecinerie pour se rendre au feu d'artifice !

23h - FEU D'ARTIFICE

L'Harmonie intercommunale Fleury-Saran vous propose un répertoire de musiques variées qui sera suivi par le spectacle pyrotechnique, tiré depuis le Lac de la Médecinerie.

DIMANCHE 14 JUILLET

11h30 - CÉRÉMONIE DE LA FÊTE NATIONALE

La Ville invite les habitants, dans le Parc du Château de l'Étang, à participer à la commémoration de la Fête Nationale, avec la revue des Sapeurs-pompiers et des représentants du personnel de l'administration pénitentiaire, accompagnés d'une prestation de L'Harmonie intercommunale Fleury-Saran.



INSCRIPTIONS PASSEPORT SÉNIORS

LES INSCRIPTIONS AU PASSEPORT SENIORS SERONT OUVERTES À PARTIR DE SEPTEMBRE.

Les activités débuteront quant à elles pour le début du mois d'octobre.

Conditions : Réservez aux saranais(e)s retraité(e)s, ayant au minimum 62 ans dans l'année (présentation obligatoire de l'avis d'imposition 2023 (revenus 2022) et d'un justificatif de domicile).

Les nouveaux adhérents devront s'inscrire en prenant un rendez-vous avec l'animatrice seniors.

Toutes les informations seront communiquées dans le Repères de septembre.

**Service animation seniors :
Marie-Lucie : 06 66 84 79 99
www.saran.fr/activites-loisirs-seniors**



ÉTÉ : FERMETURES DE LA MAIRIE

LA MAIRIE SERA FERMÉE LES SAMEDIS, DU 6 JUILLET AU 24 AOÛT INCLUS.

Les permanences du samedi reprendront le samedi 31 août.

LA MAIRIE SERA ÉGALEMENT FERMÉE LE JEUDI 15 ET LE VENDREDI 16 AOÛT.

Une permanence Naissances / Décès sera assurée par le service Etat civil le vendredi 16 août.

RÈGLEMENT DE VOS FACTURES : CE QUI CHANGE

À COMPTER DU 6 SEPTEMBRE 2024, il ne sera plus possible de procéder au paiement de vos factures municipales en Mairie. Cependant, les modes de paiement existants aujourd'hui sont toujours valables.

Retrouvez les modalités en mairie ou sur www.saran.fr.

PAIEMENTS À DISTANCE

- **Prélèvements automatiques (le 10 de chaque mois)**

- Demande à formuler à l'accueil de la Mairie (sauf en cas de paiement partiel avec CESU et Chèques vacances)

- **Paiements en ligne (carte bancaire)**

- Sur votre espace famille (sauf loyers)

- **Virements bancaires**

- Sur le compte BDF du SGC Orléans Métropole (se référer aux indications mentionnées sur votre facture)

➕ FACILE
➕ PRATIQUE
➕ SÉCURISÉ

Comme près de 80% des usagers, privilégiez le paiement à distance !



AUTRES PAIEMENTS

- **Espèces et carte bancaire**

- Au guichet du Service de Gestion Comptable d'Orléans Métropole*
- Chez un buraliste partenaire agréé**, muni de la facture. Paiement en espèces (limité à 300 €), ou par carte bancaire (sans plafond)

**Buraliste agréé sur le territoire communal de Saran : Le Cheverny, Place Nelson Mandela, Rue du Bourg – 45 770 Saran

- **Chèques (à l'ordre du Trésor Public), CESU, Chèques vacances, Pass Loisirs**

- Au guichet du Service de Gestion Comptable d'Orléans Métropole*
- Par courrier (avec les références de la facture) au Service de Gestion Comptable d'Orléans Métropole*

* Service de Gestion Comptable d'Orléans Métropole (SGC) - Trésor public

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 (sans rendez-vous) et de 14h à 16h (avec rendez-vous)

Adresse : Cité administrative Coligny, 131 rue Faubourg Banner - 45042 Orléans Cedex 1

Téléphone : 02 38 42 57 69 - Mail : sgc.orleans@dgfip.finances.gouv.fr

ÊTRE VIGILANT FACE À LA CANICULE



Jusqu'au 15 septembre, la municipalité organise une veille sanitaire et sociale dans le cadre du Plan canicule. Cette action de prévention est menée à l'attention des personnes vulnérables (65 ans et plus ou personnes en situation de handicap, isolées et/ou en situation de fragilité), qui pourraient être exposées en cas de fortes chaleurs.

Retrouvez la fiche d'inscription sur www.saran.fr ou auprès de la direction de l'Action Sociale.

CONTACT

Direction de l'Action Sociale 02 38 80 34 20

VIDE-GRENIER

Le Comité des fêtes de Saran organise son traditionnel vide grenier

LE DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024

Parc du Château de l'Étang > 8h - 18h.

Pour obtenir un stand, les inscriptions se feront le samedi 31 août de 8h45 à 12h devant le Château de l'Étang (présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

- 15 € pour une voiture.

- 25 € pour un fourgon où voiture avec remorque.

Renseignements au 06 24 04 72 55.

UN ÉTÉ EN FÊTE

3 rendez-vous festifs au cœur des quartiers

Pour l'été, la Ville propose 3 moments fêtes pour permettre à tout un chacun de s'évader, se divertir, se mettre au vert, explorer, à quelques pas de chez soi. Du cinéma, des animations, des spectacles, du sport... L'idéal pour bouger, s'amuser et profiter de l'été en famille, à l'air libre. Des rendez-vous phares, ouverts à tous, gratuitement et déclinés dans tous les quartiers saranais, pour que l'été vive pour tous, dans la ville.



MERCREDI 10 JUILLET
de 15h à 22h

Parc du Château de l'Étang

Animations – Jeux – Manège – Poneys

- **Spectacle à 17h :**

« **Le livre surprise** », Cie Les pêcheurs

- **Concert à 20h :**

« **Les mauvais garçons du Loiret** »

> Buvette : Boissons, gaufres, barbes-à-papa...

> Vente de plateaux-repas à partir de 19h30

> L'ensemble de la recette est reversé à l'association « Un arc-en-ciel pour Clara »

SAMEDI 27 JUILLET À PARTIR
de 19h

Centre Jacques Brel

- Chêne Maillard

Animations – Jeux

- **Cinéma de plein air à 21h30**

« **Super Mario Bros, le film** »

> Apportez vos chaises, couvertures et transats !

> Buvette : Boissons, gaufres, pop-corns

MERCREDI 21 AOÛT
de 15h à 22h

Square Pierre Sépard

- Sablonnières

Animations – Jeux – Manège – Laser-game – Tournois sportifs

- **Spectacle à 17h : « Déchet'Circus », Cie Hors les rangs**

- **Concert à 20h**

> Buvette : Boissons, gaufres, barbes-à-papa...

> Vente de plateaux-repas à partir de 19h30

> L'ensemble de la recette est reversé à l'association « Les mains tendues »

LE CENTRE NAUTIQUE EST OUVERT TOUT L'ÉTÉ !

Pour les beaux jours, le centre nautique de la Grande Planche étend ses horaires et ouvre ses portes tous les jours. Les jeux aquatiques seront pour l'occasion remis en service, avec son fonctionnement en circuit fermé afin d'éviter le gaspillage d'eau.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

DU 1^{ER} AU 28 JUILLET :

Du lundi au dimanche de 10h à 19h30

DU 29 JUILLET AU 1^{ER} SEPTEMBRE :

Du lundi au vendredi : de 10h à 14h et de 15h30 à 19h30

Les samedis et dimanches : de 14h à 19h30 (fermé les 15 et 16 août)



CYCLO SPECTACLE

Balade en vélo et spectacles de rue

Un voyage poétique à bicyclette où le spectacle vivant réveille vos émotions aux portes de vos maisons !

Une balade artistique où les spectateurs sont embarqués par des guides à vélo, et découvrent ou redécouvrent leur territoire, au fil de rencontres surprenantes.

Vous ne savez ni où vous allez, ni ce qu'on va vous raconter, ni de quelle manière !

Par Poupette et Cie et la Ville de Saran, création et mise en scène : Céline Larrigaldie

**Dimanche 7 juillet 4 départs possibles :
14h30 - 15h - 15h30 - 16h**

Point de rendez-vous : Quartier Bourg, entre l'église et la salle des fêtes.

> Tout public, à partir de 8 ans

> Durée : 2h30

> Venir avec son vélo (sinon le signaler à l'inscription pour qu'un vélo vous soit prêté)

> Gratuit, sur réservation via la billetterie en ligne www.saran.fr (ou au 02 38 80 34 19 pour la réservation de vélos).

> Buvette sur place



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

En pleine période estivale vous allez peut-être vous absenter de votre domicile. Dans ce cas, vous avez la possibilité de faire surveiller votre habitation par la Police municipale.

Ce service est entièrement gratuit, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription sur le site de la Ville www.saran.fr

ou de venir vous inscrire en mairie aux heures d'ouverture.

Renseignements : 02 38 80 34 38



FRANCE IDENTITÉ

Depuis le 20 mai 2024, la Mairie de Saran est certifiée pour créer votre identité numérique.

FRANCE IDENTITÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

France Identité vous permet de créer votre identité en ligne.

Cette application pour smartphone est un moyen simple et sécurisé de prouver votre identité pour des démarches en ligne mais aussi vous permettre de nouveaux usages dans votre quotidien (ajout de votre Permis de conduire sur votre application pour contrôles routiers par les forces de l'ordre, retrait de colis, etc...).

Le compte certifié s'obtient après une vérification d'identité en mairie. Cette procédure permet de confirmer que l'utilisateur du compte France Identité est bien le titulaire légitime de la carte d'identité rattachée à ce compte. Première démarche initiée par le gouvernement, la demande de procuration de vote pour les Européennes peut s'effectuer à 100 % de manière dématérialisée, donc sans avoir à se déplacer.

Informations en mairie
ou sur france-identite.gouv.fr



8# ACTION JEUNESSE

ACTION JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS,
CLUBS ADOS, STAGES
SPORTIFS, PÉRISCOLAIRE...

ACTIVITÉS ET DATES LIMITES DE RÉSERVATIONS

CENTRES DE LOISIRS DU MOIS D'AOÛT

(9/14 ans)

Du 5 au 29 août (fermeture les 15, 16 et 30/8)

Réservations jusqu'au 12 juillet

SPORT ÉTÉ ANIMATION- SEA (11/16 ans)

dans la limite des places disponibles

RELAIS DE QUARTIER Ouverts sans
réservation - Adhésion jeunesse obligatoire -
10 € l'année

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES LOISIRS
02 38 80 34 18



AIDES AUX VACANCES D'ÉTÉ

Le CCAS de la Ville de Saran prolonge son action « aides aux vacances d'été » afin de permettre aux enfants saranais (bénéficiaires de la CSS) de pratiquer des activités ou de participer à des séjours proposés par la Ville pendant la période estivale.

**- Inscription jusqu'au 12 juillet 2024,
pour les vacances du mois d'août.**

INFORMATIONS
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE
02 38 80 34 20



PRÉPARER SA RENTRÉE

ÉCOLE MUNICIPALE DE SPORT

Activités sportives extra-scolaires
le soir et le mercredi : du CP au
CM2

Inscription administrative à l'accueil
central de la Mairie - 02 38 80 34 05

Reprise des activités :

**9 septembre 2024 (16 septembre
pour la natation)**

RENTRÉE SCOLAIRE - LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024

Centres de loisirs, restauration, périscolaire, vacances d'automne...

**Réservations obligatoires aux
dates limites fixées (si inscription
administrative effectuée auprès
de la mairie).**

Pas d'accueil possible sans réservations (majoration de 50%)

02 38 80 34 01

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE - EMMD

Année scolaire 2023/2024

Inscription des nouveaux élèves

jusqu'au 7 septembre 2024 : inscription administrative en mairie / inscription pédagogique auprès de l'EMMD (prévoir livret de famille, avis d'imposition 2024 certificat médical pour la danse).

Portes ouvertes (musique)

> le 7 septembre 2024 de 14h à 16h

Début des cours > 16 septembre 2024

Informations : 02 38 80 35 19
emmd@ville-saran.fr

UNE ANNÉE EN ACTION !

Une année scolaire s'achève, enrichie d'initiatives diversifiées où les enfants se sont mobilisés pour que le sport, la culture, la solidarité, l'environnement animent les structures municipales. Retour...



SARAN AUX COULEURS « OLYMPIQUES »

- > Les traditionnels cross des écoles et des périscolaires, les Saran'olympiades ont réunis plus de 850 écoliers de la ville,
- > Des vacances olympiques avec des séjours ou des stages thématiques,
- > La semaine Olympique, des écoles et de l'EMS, du 17 au 21 juin,
- > La fête de quartier du Chêne Maillard du 20 avril,
- > L'opération « mai à vélo - 3^e édition »,
- > La décoration olympique de l'espace urbain,
- > Les actions dans les écoles et les associations...



LA SOLIDARITÉ, LA CITOYENNETÉ, L'ENTRAIDE

- > La participation aux journées Internationales en faveur de la Paix, des Droits de l'Enfant, de la Lutte contre toutes formes de discrimination,
- > Des séances pâtisserie et cuisine solidaires, des collectes alimentaires au profit des plus précaires (les Mains tendues, les Restos du cœur...),
- > Des temps de sensibilisation autour du handicap (cécifoot, sport en fauteuil, des journées « langue des signes »)...



L'ENVIRONNEMENT ET LA NATURE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS !

- > Les écoliers se sont impliqués dans les projets menés à l'année (ateliers de préservation de la faune et de la flore, des milieux aquatiques, de l'environnement et du climat...),
- > La pêche responsable (projet entre les jeunes des clubs ados et l'association « le gardon saranais »),
- > Les jardins potagers et participatifs,
- > Les actions « mangeons bien, mangeons sain ! » (les « p'tits déj' » équilibrés, les produits de saison et en circuit court, le gaspillage alimentaire, le compostage...)...



LA CULTURE RICHE DE SES DIFFÉRENCES !

- > Des ateliers théâtres et les « minis clubs artistiques » comme outils d'expression,
- > L'exposition périscolaire et son « printemps des artistes » installés au Château de l'Étang,
- > Les journaux périscolaires et ses journalistes en herbe qui font vivre l'actualité de leurs structures,
- > Le partenariat avec l'école municipale de musique dans les centres de loisirs (éveil instrumental),
- > La programmation culturelle de l'EMMD (auditions, concerts...), mais aussi la culture par le jeu, les contes audio, le numérique, le hip-hop...



LA SENSIBILISATION, LA PRÉVENTION, LE PARTENARIAT : AGIR ENSEMBLE !

- > La sensibilisation contre le harcèlement en milieu scolaire (et cyberharcèlement),
- > La participation du PIJ dans les structures de loisirs et les établissements scolaires : sensibilisation « p'tits déjeuners équilibrés », les risques des réseaux sociaux, l'aide à la recherche de stages 3^e et de 2nde, les infos BAFA, la découverte des métiers à l'aide de casques virtuels, les ateliers CLAS...

Restauration municipale Juillet/Août

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 8 JUILLET

 Taboulé bio
Sauté de dinde LR sauce garam massala
Œufs durs béchamel
Haricots beurre
 Pain bio - Mont Cadi
Fruit de saison

MARDI 9 JUILLET

Menu végétarien

Tarte au fromage
 Céréales gourmandes bio
 Épinards bio béchamel
 Pain bio -  Croc lait bio
Fruit de saison

MERCREDI 10 JUILLET

Batavia
Colin à la crème d'estragon
Crispy emmental
 Purée de courgettes bio
Pain céréales
Petits suisses aromatisés

JEUDI 11 JUILLET

Pastèque
Sauté de veau sauce curry
 **Boulgour bio**
 Lentilles vertes bio
 Pain bio
Fromage blanc vanille

VENDREDI 12 JUILLET

Menu végétarien

Concombres
Parmentier végétarien maison
 Pain bio - Coulommiers
 Compote bio

LUNDI 15 JUILLET

Menu végétarien

 Betteraves bio
Sauce végétarienne aux pois et blé
 Riz basmati bio
 Pain bio -  Brie bio
Fruit de saison

MARDI 16 JUILLET

 Salade de pépinettes bio, crudités
Émincé de porc LR sauce cajun
Omelette
Haricots verts
 Pain bio
 Yaourt nature bio
Fruit de saison

MERCREDI 17 JUILLET

 Carottes râpées bio
Sauté d'agneau sauce tomate
Bolognaise de lentilles bio
 Macaroni bio
 Pain bio
Flan vanille nappé caramel

JEUDI 18 JUILLET

Melon
Cabillaud sauce basilic
 **Crispy de lentilles bio**
 Semoule bio
Pain de campagne
Yaourt aromatisés

VENDREDI 19 JUILLET

 Tomates maïs bio
Cuisse de poulet grillé LR

Mélange de céréales et légumineuses

 Brocolis bio
Tome blanche -  Pain bio
Esquimaux fraise

LUNDI 22 JUILLET

Pommes de terre vinaigrette
 Émincé de bœuf bio au jus
Boulgour bio
 Petits pois carottes bio
 Saint Morêt bio -  Pain bio
Fruit de saison

MARDI 23 JUILLET

Menu végétarien

 Taboulé bio
Œufs durs
 Chou fleur bio béchamel
 Chèvre bio -  Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 24 JUILLET

Menu végétarien

Pastèque
Pois chiches cuisinés au curry
 Coquillettes bio
 Pain bio
 Crème dessert bio vanille

JEUDI 25 JUILLET

Concombres aux dés d'emmental
 Sauté de porc bio sauce moutarde
Riz basmati bio
 Lentilles bio
 Pain bio
 Compote bio

VENDREDI 26 JUILLET

 Salade de riz bio crudités
Filet de merlu MSC sauce crème
Crispy emmental
 Épinards béchamel bio
Saint Nectaire AOP - Pain maïs
Fruit de saison

LUNDI 29 JUILLET

Melon
Boulettes de bœufs bio sauce tomate
Bouchée de quinoa
Purée de pommes de terre
 Rondelé bio -  Pain bio
 Compote bio

MARDI 30 JUILLET

Betteraves
Colin MSC au cumin
Crispy emmental
 Carottes bio
Pain céréales
 Yaourt vanille bio

MERCREDI 31 JUILLET

 Salade de pépinettes bio crudités
Sauté de bœuf LR aux oignons
Polenta au fromage
Haricots beurre
Mont Cadi -  Pain bio
Fruit de saison

JEUDI 1^{ER} AOÛT

Menu végétarien

Salade piémontaise
Mélange de céréales et graines
 Brocolis bio
 Camembert bio -  Pain bio

Fruit de saison

VENDREDI 2 AOÛT

Tomates vinaigrette
 Rôti de porc bio sauce espagnole
Omelette
 Spaghetti bio
 Pain bio
 Crème dessert bio chocolat

LUNDI 5 AOÛT

Menu végétarien

Concombres
Sauce Dahl aux lentilles corail
 Riz basmati bio
Pain de campagne
Petits suisses aromatisés

MARDI 6 AOÛT

Pommes de terre crudités
Sauté de dinde LR
 **Semoule pois chiches bio**
Haricots verts
 Mini cabrette bio -  Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 7 AOÛT

Tarte au fromage
Pêche du jour
Crispy de blé
Purée de courgettes
Emmental -  Pain bio
Fruit de saison

JEUDI 8 AOÛT

Pastèque
 Rôti de bœuf bio
Œufs durs
Frites
 Pain bio
Fromage blanc vanille

VENDREDI 9 AOÛT

Carottes râpées
 Gratin de macaroni bio
 Croc lait bio
 Pain bio
Glace vanille

LUNDI 12 AOÛT

Salade
Filet de merlu MSC
Crispy fromage
Pommes de terre vapeur
 Pain bio
 Yaourt aromatisé bio vanille

MARDI 13 AOÛT

Salade piémontaise
 Sauté de veau bio
Mélange de céréales bio
 Carottes bio
 Brie bio -  Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 14 AOÛT

Menu végétarien

Melon
Couscous végétarien aux pois chiches
 Semoule bio
Bleu d'Auvergne AOP - Pain maïs
 Compote bio

JEUDI 15 AOÛT

FÉRIÉ

VENDREDI 16 AOÛT PAS DE CENTRES DE LOISIRS

LUNDI 19 AOÛT

Menu végétarien

Pastèque
Lasagnes aux légumes
Comté AOP -  Pain bio
 Compote bio

MARDI 20 AOÛT

 Taboulé bio
 Rôti de bœuf bio
Polenta bio au fromage
 Brocolis bio
 Pain bio
Entremet vanille

MERCREDI 21 AOÛT

 Salade de riz bio à la niçoise
Jambon de porc LR
 **Pois chiches bio sauce tomate**
Haricots verts
Chaussée aux moines -  Pain bio
Fruit de saison

JEUDI 22 AOÛT

Menu végétarien

Salade vinaigrette
Gratin de pâtes bio semi complètes
 Saint Morêt bio -  Pain bio
Glace chocolat

VENDREDI 23 AOÛT

Haricots verts vinaigrette
Dos de cabillaud **Crispy de blé**
 Riz bio
Pain aux céréales
 Fromage blanc bio

LUNDI 26 AOÛT

 Carottes râpées bio
Poisson du jour **Crispy fromage**
Beignets de courgettes
 Rondelé bio - Pain de campagne
 Compote de pomme bio

MARDI 27 AOÛT

Radis beurre
Saucisse chipolata LR
Chipolata végétale
 Lentilles vertes bio
 Pain bio
Fromage blanc vanille

MERCREDI 28 AOÛT

Menu végétarien

Pommes de terre, crudités
Quiche maison aux légumes
Salade
 Fromage blanc bio
 Pain bio
Fruit de saison

JEUDI 29 AOÛT

Tomate, mozzarella
 Émincé de bœuf bio
Œufs durs béchamel
 Chou fleur bio
 Pain bio
Île flottante

VENDREDI 30 AOÛT PAS DE CENTRES DE LOISIRS



**Samedi 7
sept. 24**

10h > 17h30

FORUM DES Associations

L'événement, qui avec le panorama des associations saranaïses marque la rentrée, fait coup double avec l'accueil des nouveaux habitants.

Temps privilégié de découvertes, d'échange, de rencontres et de convivialité, le Forum des associations est de retour. **Cette huitième édition met en lumière la diversité et la**

vitalité du tissu associatif saranaïse, qu'il s'agisse d'associations sportives, culturelles, sociales ou solidaires. Le Forum proprement dit est couplé avec le traditionnel accueil des nouveaux saranaïses. Ceux-ci seront reçus à 10h par Madame le maire et son équipe à la verrière du château de l'Étang. À noter que le discours de bienvenue sera traduit en langue des signes. Le Forum, cette grande journée d'informations et de rencontres, abritera **61 associations** (dont deux nouvelles : le Comité des fêtes et l'association des parents d'élèves du Bourg), réparties sur l'es-

planade de la mairie et dans le gymnase Jean Moulin. C'est l'occasion idéale de s'inscrire dans une association. **Et pourquoi pas de s'engager dans le bénévolat ?** De nombreuses animations sont prévues tout le long de la journée : démonstrations d'arts martiaux, spectacles d'Art's danse... À souligner qu'un stand municipal permettra de glaner des informations et de s'inscrire aux diverses prestations communales. Un point infos de la TAO est aussi prévu.

• C-J

ACCUEIL DES NOUVEAUX SARANAÏSES – 10H À 12H

Vous avez emménagé à Saran depuis août 2023 ?

Afin de vous rencontrer, les élus saranaïses vous invitent à participer à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, **le samedi 7 septembre 2024 de 10h à 12h.**

Maryvonne Hautin, maire de Saran et l'équipe municipale vous accueilleront au Château de l'Étang autour d'un petit déjeuner convivial. Ils vous proposeront ensuite de les suivre pour **une visite de la commune en bus**, afin de découvrir les infrastructures de Saran et les projets de la ville. Après ce circuit, les élus vous accompagneront place de la Liberté pour clôturer cet échange par **la visite du Forum des associations** et, si vous le souhaitez, partager le déjeuner préparé par l'association HEO.



NOUVEAUX SARANAÏSES - BIENVENUS À SARAN !

Je participerai à l'accueil des nouveaux saranaïses le 7 septembre 2024 à 10h au Château de l'Étang.

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél :

Nombre d'adulte(s) : Nombre d'enfant(s) :

Date d'emménagement à Saran :

participe(nt) au repas offert par la ville, à l'issu de l'accueil.

Besoin d'un interprète langue des signes : oui non

Coupon à retourner ou à déposer avant le 31 août à :

Mairie de Saran – cabinet du maire - Place de la Liberté - 45 770 Saran ou
par mail : cabinet.maire@ville-saran.fr - ou par téléphone : 02 38 80 35 22

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité de vos données personnelles, que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données dpo@ville-saran.fr. Lors de cet événement, la Ville de Saran peut être susceptible de capturer des images (photographies et/ou vidéos) me concernant, ou concernant mon enfant, et de pouvoir les utiliser, dans les publications de ses différents supports de communication officiels.



À l'écoute des Saranais

Au terme de quatre mois de débats, de dialogue et d'échanges où les élus sont allés à la rencontre des habitants, associations, entreprises et agents municipaux, la première édition des « Rencontres Saranaises », nouvelle version, a permis de réaliser un point d'étape sur l'action municipale.

La santé, la voirie et la tranquillité s'affirment comme prioritaires parmi les préoccupations des administrés.

Trois thèmes majeurs pour lesquels la Ville apporte des réponses à court et moyen terme, comme pour l'ensemble des problématiques communales.



• Les Rencontres Saranaises en chiffres

1000 saranais(es) rencontré(e)s, dont **65 %** de femmes

37 rendez-vous organisés dans les quartiers

261 réponses des habitants via le questionnaire

Le bilan des Rencontres Saranaises est consultable dans son intégralité sur www.saran.fr





• Questions à Mathieu Gallois

Adjoint à la vie et relais de quartiers, citoyenneté, action sociale et logement.
Conseiller départemental.

Quel bilan dressez-vous de ces Rencontres saranaises ?

✂ Ça a été **une expérience très intéressante**. Nous avons vécu quatre mois d'échanges avec les habitants. C'était important de se poser à mi-mandat, de prendre le temps de dialoguer afin de permettre aux habitants d'avoir **une vision globale sur notre ville et sur son avenir**, car la ville se construit avec eux. Nous aurions pu espérer plus de participants à la réunion publique du 18 juin, mais au final, nous avons rencontré plus de 1000 saranais, de manière formelle ou informelle. C'est un bilan positif et concluant de démocratie directe et de proximité. De plus, **les politiques menées sur la commune satisfont la majorité de la population qui souhaite que cela perdure**.

La santé est la préoccupation majeure des saranais, où en sommes-nous ?

✂ En réponse au manque de médecins, nous formulons des propositions et nous menons des actions concrètes. Actuellement, 4 médecins sur les 5 présents à Saran exercent dans des locaux municipaux. Dès septembre, la Ville va mettre à disposition **de nouveaux locaux pour accueillir un cabinet médical**, avec la possibilité d'un secrétariat. En même temps, des études, puis des travaux vont être lancés pour **créer trois nouveaux cabinets médicaux**. La Ville se donne les moyens d'être attractive pour les professionnels de santé. Nous sommes en discussion avec des médecins potentiellement intéressés pour s'installer. Un travail est mené au quotidien par la Ville, même s'il n'est pas forcément visible à court terme.

La tranquillité reste aussi un souhait fort

✂ Si l'on observe les chiffres, **il n'y a pas de hausse sensible des faits** (cambriolages, agressions, dégradations...) à Saran.

41 % des habitants ont cependant exprimé un sentiment d'insécurité ou de dégradation de la sécurité. Il faut décortiquer ces données. Cela intègre des rassemblements de personnes –sans qu'il y ait de méfaits constatés–, des excès de vitesse, des incivilités (déjections canines, dépôts d'ordures sauvages...) qui exaspèrent les saranais. Un tel ressenti s'est exprimé sur le secteur du Bourg. Des patrouilles pédestres de la Police municipale y sont organisées et nous avons demandé des patrouilles à la Police nationale. Le dialogue et d'autres moyens sont aussi de mise. Il n'y a pas d'endroit à Saran où on ne peut aller, sans une présence municipale sur le terrain. La réactivation du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) va permettre de **faire remonter les difficultés et les problématiques, et d'y apporter des solutions au plus vite**.

Qu'en est-il de l'urbanisation à Saran ?

✂ Aujourd'hui, il s'agit de construire la ville sur la ville, de **densifier le tissu urbain**, sans artificialiser de nouveaux terrains comme on le voit avec l'urbanisation des anciennes friches industrielles, comme le prévoient le PLUM (Plan Local d'Urbanisme Métropolitain) et la loi qui a changé. Ces chantiers, qui sont des opérations privées, marquent la fin des gros projets sur la commune. Le souci, c'est qu'en même temps, 2-3 maisons vendues par des particuliers cèdent la place à un immeuble. **La Ville n'a pas tous les pouvoirs en termes d'aménagement**. Si ces projets privés respectent la loi, le permis de construire est délivré, même si nous n'approuvons pas toujours ce qui est proposé. Pour sa part, la Ville a fait le choix de **préserver sa ceinture verte naturelle et agricole**. Nous allons également **travailler à la désimperméabilisation et la renaturation des sols dans certains secteurs de la commune** en les végétalisant et en y plantant des arbres, comme lors des opérations de réaménagement de la voirie et de l'espace public. Nous préservons également les grands espaces naturels de Saran.





• La tranquillité plébiscitée



Le non-respect de l'environnement et du cadre de vie s'inscrit au rang des incivilités constatées à Saran.

- ✘ Afin de **sensibiliser les habitants** et tous les enfants dès le plus jeune âge, la Ville va continuer à organiser des balades éco-citoyennes, en les élargissant aux écoles communales.
- ✘ **La lutte contre les dépôts sauvages** est aussi une priorité, avec notamment **la verbalisation et des poursuites à l'encontre des auteurs**, lorsque ceux-ci sont identifiés.
- ✘ La Ville va par ailleurs **continuer son travail en matière de gestion des déchets**, en lien avec les bailleurs et Orléans Métropole.

✘ En matière de **sécurité routière**, les zones à 30 km/h vont faire l'objet d'une révision, afin de les rendre mieux identifiables et plus cohérentes. La mise en œuvre du radar pédagogique et des relevés de vitesse par les agents de la police municipale vont se poursuivre de manière régulière et dans différentes zones de Saran. La verbalisation fait l'objet d'une réflexion. L'intégration d'aménagements de sécurité lors de la requalification des voiries sera également demandée lorsque cela s'avère nécessaire.

✘ Afin de répondre au **sentiment d'insécurité** ressenti par des habitants, la Ville **va réactiver le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)**. Cette table ronde réunira de nombreux intervenants de la vie quotidienne à Saran (élus, agents de la Police municipale et de la Police nationale, pompiers, représentants des bailleurs sociaux...). Elle permettra **une meilleure réactivité et coordination dans l'identification et le traitement des problèmes d'insécurité**, et un travail dans la durée.

✘ Parmi les autres mesures prévues, la convocation systématique des familles lorsque les responsables (mineurs) sont identifiés.

✘ Les élus ont également demandé un rendez-vous avec le DDSP (Directeur départemental de la sécurité publique) afin de réviser la convention entre la Police municipale et la Police nationale.



• Votre priorité, la santé



L'accès aux soins étant jugé de plus en plus difficile par les Saranais, la Ville se donne toutes les chances pour **accueillir au plus vite de nouveaux médecins**.

- ✘ Dès septembre, **de nouveaux locaux vont être loués au cabinet médical**, rue Marcel-Paul, pour l'accueil de médecins, (avec la possibilité d'un secrétariat) pouvant exercer en tant que salariés de la Ville ou en tant que libéraux.
- ✘ La Ville va également créer **3 nouveaux cabinets médicaux au Chêne-Maillard**. Dans les prochains mois, le plateau situé entre la pharmacie et l'ancien tabac-presse sera démoli où 150m² seront aménagés courant 2025 pour l'accueil de médecins.
- ✘ Par ailleurs, la Ville poursuit sa campagne de communication en direction des professionnels de santé. **Des contacts sont déjà pris pour une nouvelle installation**. La mairie va aussi redynamiser les liens avec le réseau de professionnels de santé présents à Saran, et **projette l'organisation d'un nouveau Forum santé**.

Rappel

Saran compte **5 médecins, dont 4 exercent dans des locaux municipaux**. Malgré les demandes formulées, l'ARS (Agence Régionale de Santé) n'a **toujours pas classé notre commune en zone prioritaire** en matière d'installation de professionnels de santé.



• Des voiries à revoir

62 % des habitants interrogés ne sont pas satisfaits de l'état des voiries sur la commune.

✘ Un constat partagé par les élus saranais qui vont donc **continuer à intervenir auprès d'Orléans Métropole afin que les crédits « Infrastructures » soient consacrés en priorité aux voiries structurantes les plus dégradées** dans les 22 communes de la Métropole, dont Saran.

Rappel

L'entretien des voiries structurantes de Saran incombe soit à Orléans Métropole, soit au Conseil départemental, depuis des dizaines d'années.

La Ville de Saran verse chaque année 1M€ à Orléans Métropole pour la réfection des voiries communales, qui sont de sa responsabilité. De ce fait, les élus saranais refusent le projet de transformation des mails d'Orléans, évalué à plus de 100 millions d'euros, qui ne semble pas prioritaire, vu l'urgence de nos voiries.

• Des réponses aux attentes des Saranais

Centre-bourg

✘ La Ville est en attente d'une réponse de la métropole sur les crédits utilisés, pour **la requalification du centre-ville et de la voirie de la rue du Bourg**, en y intégrant des espaces piétons et cyclables. L'opération pourrait se lancer en 2025. D'ici là, le futur immeuble de la Place Nelson Mandela verra le jour, où **l'installation d'une supérette** en rez-de-chaussée est espérée et la réorganisation du marché prévue, **avec un nouvel espace plus attractif**.

Transports et circulation

Les déplacements et la mobilité dans Saran reste un problème pour nombre d'habitants. Pour y remédier, la Ville formule diverses demandes :

- ✘ **Lancer des études pour un transport en commun en site propre** (tramway ou bus à haut niveau de service) afin de desservir Saran. Réouvrir les gares afin de créer un RER local.
- ✘ **Tendre vers la gratuité des transports en commun**, et demander l'amélioration de certaines liaisons (Chêne-Maillard > gare des Aubrais, et Saran > lycée Maurice-Genevoix).
- ✘ Désengorger nos communes de la circulation de transit, en rendant **gratuite l'autoroute A10 entre Saran et Olivet**.

Mobilités douces

- ✘ **Soutien aux projets de liaisons cyclables** : Saran / La Source (via le tracé passant par les Sablonnières et les Murlins, plutôt que via la RD2020) ou entre Saran et le lycée Maurice-Genevoix.
- ✘ Demande d'un budget plus important à la métropole pour **la réalisation d'infrastructures cyclables** et pour **requalifier plus de voiries structurantes** en y intégrant des pistes cyclables (rue Passe-debout, ancienne route de Chartres...)
- ✘ Poursuite du travail avec les associations et collectifs de cyclistes et les saranais intéressés (parcours, réunions, valorisation du vélo auprès des jeunes, des écoles et des collèges), et **la création d'un plan des mobilités douces**.

Développement durable et transition écologique

- ✘ Soutiens et études de projets en faveur de la transition énergétique : **création d'un réseau de chaleur et de froid** à partir de l'incinérateur de l'UTOM, **équipement de panneaux solaires** sur les lieux et structures publics, intégration de **projet privé de parc agrivoltaïque**...
- ✘ Poursuite des **plantations d'arbres** dans les parcs et lors des opérations de voirie.
- ✘ Poursuite de **l'installation d'agriculteurs** et de l'achat de terrains pour protéger les terres agricoles.

Services publics, animations, proximités...

- ✘ De nombreux autres thèmes préoccupant les saranais ont été abordés. Ainsi, la municipalité a également apporté des réponses aux différentes attentes, comme celles concernant le centre nautique (recrutement de MNS), l'accueil d'une boulangerie au Chêne Maillard (appel à projet), la Salle des fêtes (rafraîchissement, puis reconstruction), la demande d'AESH dans les écoles...



>> Retrouvez l'ensemble des retours et des actions qui seront mises en œuvres pour la fin du mandat : www.saran.fr/les-rencontres-saranaises-2024



Juillet / Août 2024

Jusqu'au 4 juillet

EXPOSITION

Le printemps des artistes

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG

02 38 80 35 61

CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR

> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H30

> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 18H30

> FERMÉ LE LUNDI

> ENTRÉE LIBRE

Samedi 6 juillet

LES Z'ATELIERS DE LA

BOUTUROTHÈQUE

: plantes aromatiques, médicinales et comestibles : comment les planter et comment les utiliser

> MÉDIATHÈQUE

> DE 10H À 12H

> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Du 6 juillet

au 31 août

EXPOSITION

Faune et Flore saranaise

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> AUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

> ENTRÉE LIBRE



Dimanche 7 juillet

CYCLOSPECTACLE

(à partir de 8 ans, venir avec son vélo)

Voyage poétique à bicyclette à travers la ville

> DÉPART ENTRE L'ÉGLISE ET LA SALLE DES FÊTES

> À 14H30, 15H, 15H30 ET 16H

> GRATUIT, SUR INSCRIPTION WWW.SARAN.FR

> 02 38 80 34 19 POUR LA RÉSERVATION DES VÉLOS

Mardi 9 juillet

LA MÉDIATHÈQUE EN

VADROUILLE

> LAC DE LA MÉDECINERIE (À PROXIMITÉ DE L'AIRE DE JEUX)

> DE 16H30 À 18H

> PUBLIC FAMILIAL

Mercredi 10 juillet

UN ÉTÉ EN FÊTE

Animations, Jeux, Manège, Poneys

> DE 15H À 22H

Spectacle « Le livre surprise » Cie Les

Pêchus

> À 17H

Concert « Les mauvais garçon du Loiret »

> À 20H

> PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG



Vendredi 12 juillet

JEUX DE SOCIÉTÉ

> MÉDIATHÈQUE

> DE 10H À 12H

> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Samedi 13 juillet

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES

> MÉDIATHÈQUE

> À 10H POUR LES 0-18 MOIS ET À 11H POUR LES 18 MOIS – 3 ANS

> RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



SPECTACLE DU RUE

« La Fanfare les Accords'Léon »

> PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG

> À 21H

RETRAITE AUX FLAMBEAUX,

au départ du parc du château de l'Étang

pour se rendre au Lac de la Médecinerie

> PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG

> À 22H

CONCERT de l'Harmonie

intercommunale Fleury-Saran

> LAC DE LA MÉDECINERIE

> À 22H30

SPECTACLE

PYROTECHNIQUE

> LAC DE LA MÉDECINERIE

> À 23H

Dimanche 14 juillet

CÉRÉMONIE

Revue des sapeurs-pompiers et du personnel de l'administration pénitentiaire, en présence de l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran

> PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG

> À 11H30

Mardi 16 juillet

LA DICTÉE DE L'ÉTÉ et autres jeux autour des mots (Ados-Adultes)

> MÉDIATHÈQUE

> À 11H

> RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

LA MÉDIATHÈQUE EN VADROUILLE

> LAC DE LA MÉDECINERIE (À PROXIMITÉ DE L'AIRE DE JEUX)

> DE 16H30 À 18H

> PUBLIC FAMILIAL

Mercredi 17 juillet

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

(4 ans et plus)

> MÉDIATHÈQUE

> À 10H30

> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Vendredi 19 juillet

JEUX DE SOCIÉTÉ

> MÉDIATHÈQUE

> DE 10H À 12H

> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Samedi 20 et dimanche 21 juillet

CONCOURS DE TIR À L'ARC 3D

Organisé par l'Asfas Tir à l'arc

> PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG

> LA JOURNÉE

Samedi 20 juillet

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

(4 ans et plus)

> MÉDIATHÈQUE

> À 10H30

> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



ATELIER JEUX VIDÉO EN

LIBERTÉ (dès 8 ans)

> MÉDIATHÈQUE

> DE 15H À 16H30

> ENTRÉE LIBRE





Mardi 23 juillet

BOUCHE À

OREILLES, spécial sport (lecture à

haute voix) – tout public

> MÉDIATHÈQUE

> À 11H

LA MÉDIATHÈQUE EN

VADROUILLE

> LAC DE LA MÉDECINERIE (À PROXIMITÉ DE L'AIRE DE JEUX)

> DE 16H30 À 18H

> PUBLIC FAMILIAL

Mercredi 24 juillet

LES JEUX PAS OLYMPIQUES !

Venez participer aux jeux olympiques de la Médiathèque :

Jeu vidéo, lancer de tong, pétanque à moufle, livrathlon

> DE 10H À 12H

> TOUT PUBLIC

Vendredi 26 juillet

JEUX DE SOCIÉTÉ

> MÉDIATHÈQUE

> DE 10H À 12H

> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE



Samedi 27 juillet

UN ÉTÉ EN FÊTE

Animations, Jeux

> À PARTIR DE 19H

Buvette : boissons, crêpes, pop-corn

Cinéma de plein air « Super Mario Bros, le film »

Apportez vos chaises, couvertures et transats !

> À 21H30

> CENTRE JACQUES BREL

Mardi 30 juillet

LA MÉDIATHÈQUE EN

VADROUILLE

> QUARTIER TÊTE NOIRE (À PROXIMITÉ DE L'AIRE DE JEUX)

> DE 16H30 À 18H

> PUBLIC FAMILIAL

Vendredi 2 août

JEUX DE SOCIÉTÉ

> MÉDIATHÈQUE

> DE 10H À 12H

> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Mardi 6 août

LECTURES CRÉATIVES (7-10 ans)

> MÉDIATHÈQUE

> À 10H

> RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Mardi 6 août

LA MÉDIATHÈQUE EN

VADROUILLE

> QUARTIER TÊTE NOIRE (À PROXIMITÉ DE L'AIRE DE JEUX)

> DE 16H30 À 18H

> PUBLIC FAMILIAL

Mercredi 7 août

HISTOIRES POUR

LES PETITES

OREILLES

> MÉDIATHÈQUE

> À 10H POUR LES 0-18 MOIS ET À 11H POUR LES 18 MOIS – 3 ANS

> RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



Vendredi 9 août

JEUX DE SOCIÉTÉ

> MÉDIATHÈQUE

> DE 10H À 12H

> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE



Mardi 13 août

LA MÉDIATHÈQUE EN

VADROUILLE

> QUARTIER TÊTE NOIRE (À PROXIMITÉ DE L'AIRE DE JEUX)

> DE 16H30 À 18H

> PUBLIC FAMILIAL

Vendredi 16 août

JEUX DE SOCIÉTÉ

> MÉDIATHÈQUE

> DE 10H À 12H

> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Mardi 20 août

LA MÉDIATHÈQUE EN

VADROUILLE

> PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG (À PROXIMITÉ DE L'AIRE DE JEUX)

> DE 16H30 À 18H

Mercredi 21 août

HISTOIRES POUR LES

GRANDES OREILLES (4 ans et

plus)

> MÉDIATHÈQUE

> À 10H30

> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Samedi 21 août

UN ÉTÉ EN FÊTE

Animations, Jeux,

Manège, Laser-game,

tournois sportifs

> DE 15H À 22H

Buvette : boissons, gaufres, barbe à papa

Spectacle « Dechet'Circus », par la Cie Hors les rang

> À 17H

Concert

> À 20H

> SQUARE PIERRE SÉMARD (SABLONNIÈRES)



Vendredi 23 août

JEUX DE SOCIÉTÉ

> MÉDIATHÈQUE

> DE 10H À 12H

> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Samedi 24 août

HISTOIRES POUR LES

GRANDES OREILLES (4 ans et

plus)

> MÉDIATHÈQUE

> À 10H30

> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

JEUX VIDÉO EN LIBERTÉ

(dès 8 ans)

> MÉDIATHÈQUE

> DE 15H À 16H30

Mardi 27 août

LA MÉDIATHÈQUE EN

VADROUILLE

> PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG (À PROXIMITÉ DE L'AIRE DE JEUX)

> DE 16H30 À 18H

Vendredi 30 août

JEUX DE SOCIÉTÉ

> MÉDIATHÈQUE

> DE 10H À 12H

> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Samedi 31 août

INSCRIPTIONS AU VIDE

GRENIER organisé par le Comité des

Fêtes le 8 septembre

> DEVANT LE CHÂTEAU DE L'ÉTANG

> DE 8H45 À 12H

> SE MUNIR D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ OU D'UN

JUSTIFICATIF DE DOMICILE : 15€ POUR UNE

VOITURE ; 25 € POUR UN FOURGON OU UNE

VOITURE AVEC REMORQUE

> RENSEIGNEMENTS 06 24 04 72 55



Les Jardins de vos rêves

Quentin Beaud'huy, artisan paysagiste, et sa société « Les Jardins de vos rêves », réalisent des espaces extérieurs avec une recherche constante de qualité. Ainsi que des travaux d'élagage. Dans tous les cas il s'agit de prestations accompagnées de conseils personnalisés.

Que ce soit pour l'entretien ou l'embellissement d'un jardin, la création et la construction d'un bassin décoratif, d'une terrasse, ou de tout autre aménagement extérieur de maçonnerie paysagère, l'entreprise propose **des solutions adaptées aux attentes** et aux budgets de sa clientèle. Les Jardins de vos rêves sont également spécialisés dans l'élagage d'arbres et d'arbustes, l'entretien de pelouse, trottoir, parking... « Nous proposons des chantiers clés en main ou selon le projet du client à qui nous apportons nos conseils, explique Quentin Beaud'huy, 38 ans. Avec un accent porté sur l'aspect es-

thétique et un bon rapport qualité-prix ». L'entreprise, qui **détient un label artisan paysagiste** est membre d'Accès SAP, première coopérative française de services à la personne. Et à ce titre, permet à sa clientèle de bénéficier de déductions fiscales à hauteur de 50 %. Quentin Beaud'huy se situe **dans la lignée d'une famille agricole**. « J'ai toujours voulu travailler en relation avec la nature », dit celui qui enfant voulait être agent de l'ONF. Il a effectué une solide formation de travaux paysagers à l'école d'horticulture de la Mouillère puis une formation supérieure d'élagage à l'Agrocampus des Fondettes (37).

Un magnifique show room à visiter

Après avoir travaillé pendant treize ans dans des sociétés de paysage et d'élagage, **Quentin a franchi le pas et créé il y a six ans son entreprise**. « Pour montrer mon savoir faire et le transmettre aux nouvelles générations », dit celui qui accueille régulièrement des stagiaires à cet effet. « L'entreprise connaît une activité croissante, dit-il. Il y a même un gros

engorgement du cahier de commandes ». Et de poursuivre : « C'est un beau métier qui permet de faire plaisir. Mon père, qui travaillait dans la ferme familiale, m'a transmis son savoir. Et permis de penser aux autres avant moi-même. Tant dans le travail que dans la vie sociale ». L'activité des Jardins de vos rêves se situe essentiellement sur l'agglomération orléanaise, auprès d'une majorité de particuliers et aussi quelques professionnels. Si vous passez devant le siège de l'entreprise au Chêne Maillard ne manquez pas de visiter le show room composé d'une petite rose-raie, de palmiers, d'oliviers, d'une fontaine solaire ainsi que bassin, spa et pergola.

• Clément jacquet

Les Jardins de vos rêves

441, avenue des Champs Gareaux
45770 Saran
06 47 29 77 87
lesjardinsdevosreves45770@orange.fr
www.lesjardinsdevosreves.fr





L'USM générale, qui regroupe 27 clubs, a soufflé fin juin ses 50 bougies. En leur apportant conseil, soutien et aide, la structure omnisports participe grandement à la bonne santé du mouvement sportif saranais.

« **N**ous avons un rôle de facilitateur et de gestionnaire de l'activité sportive, assure Florence Royer, présidente. L'USM est une grande famille qui défend les mêmes valeurs de sport pour tous, de partage, d'éthique et de convivialité ». Commençons par un petit rappel historique. La structure omnisports qui chapeaute aujourd'hui **27 clubs** (17 sections et 10 associations) pour **3 800 licenciés**, est **née de la fusion de deux associations postsecondaires**. L'Amicale laïque qui proposait la pratique du basket et du tir. Et le Cercle laïque culturel et sportif pour le football, le handball, le tennis, le canoë-kayak... et la philatélie. En 1974, dans un esprit constructif, sous l'impulsion de Michel Guérin, maire, et de Jacques Mazzuca, instituteur et futur adjoint aux sports, les deux associations fusionnent au sein de l'Union Sportive Municipale de Saran (USMS). **La nouvelle entité empreinte les couleurs des deux structures** : le rouge de l'Amicale et le bleu du Cercle. L'USM est née. L'histoire est en marche. En 1975 la structure compte 738 licenciés pour onze sections. En 1983, elle enregistre 1 400 licenciés pour 14 sections. En 1991, ce sont 3 300 licenciés qui fréquentent ses 27 sections.

Essentielle pour la cohésion

Pour ses 10 ans, l'USM générale fera venir l'équipe professionnelle de football de Laval (1^{ère} division) au stade du Bois Joly puis, pour son 20^{ème} anniversaire, celle du FC Metz en 1994. L'USM générale sera aussi actrice majeure dans la création de la Halle des Sports Jacques Mazzuca. À noter en 2006, le passage de certains sports en associations indépendantes : football, basket, handball, judo, tennis... « L'USM générale est une structure essentielle, car elle a une vue d'ensemble sur le sport saranais, explique Fabrice Boisset, adjoint municipal aux sports. Elle travaille en ce sens pour la cohésion de toutes les sections et associations ». L'USM générale, **proche et à l'écoute des clubs**, multiplie les services en leur direction. Elle leur apporte, selon les besoins, une aide à la

gestion, un accompagnement sur le volet social, des apports en logistique et communication... Sur le plan financier, la mairie lui alloue une enveloppe annuelle (110 000 euros) pour son fonctionnement et celui des sections sportives. La répartition vers les sections s'opère selon des critères en cohésion avec la politique sportive municipale : pourcentage hommes/femmes, tarifs Saranais/non Saranais, sport loisirs, sports santé, inclusion... Pour la découvrir, l'USM générale sera présente au prochain Forum des associations le 7 septembre.

• Clément Jacquet

USM GÉNÉRALE MÉMENTO ●

CRÉATION : Juin 1974

PRÉSIDENTE : Florence Royer

SECRÉTAIRE : Laurent Solvar

TRÉSORIER : Patrick Bernillon

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE : Salomé Lourenco

ADRESSE : Place de la Liberté. 45 770 Saran

TEL : 02 38 74 07 72 - COURRIEL : saran.usm@gmail.com

PRÉSIDENCES SUCCESSIVES ●

- 1974-1981 : Jacques Mazzuca
- 1981-1992 : Michel Périn
- 1992-2001 : Jacques Letumelin
- 2001-2002 : Bernard Dugalleix
- 2002-2003 : Elisabeth Lescault
- 2003-2004 : Jean-Michel Arnoult
- 2005-2010 : Jacques Letumelin
- 2011-2017 : Nathalie Pondy-Bias
- 2017-2022 : Aurore Monpou
- Depuis 2022 : Florence Royer

DÉPLACEMENT D'UN CHEMIN RURAL POUR LANCER LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE



Dans le cadre de la création d'une ferme agrivoltaïque, le conseil municipal a validé en mai le déplacement d'un chemin rural utilisé par des agriculteurs. Ce projet 100 % privé de transition écologique, est soutenu par la Ville.

En vue de l'installation sur leur terrain d'une ferme solaire, conjuguée à l'élevage de moutons, des propriétaires saranais ont demandé à la Ville de modifier le tracé d'un chemin rural qui traverse leur propriété. Ceci afin de pouvoir clôturer et sécuriser la future exploitation.

L'emprise destinée à accueillir le projet se situe au lieu dit **Les Saint-Aignan, au nord-est de la commune**. Elle est bordée à l'ouest par l'A10, à l'est par le bois du Saucoux, au nord par l'ancienne route

de Chartres et au sud par la Végé'tri. Elle est traversée du nord au sud par le chemin rural de la Chiperie menant à Gidy. La délibération, portant sur le déplacement de ce chemin rural, a été adoptée à l'unanimité lors du conseil municipal de mai. Un **nouvel aménagement** (d'une longueur de 1 500 m), pour les piétons/cycles ainsi que pour les exploitants agricoles sera recréé, le long du Bois du Saucoux, espace boisé classé.

L'exploitation agricole de ces terres a été reprise en 2023 (après quelques années de jachères), par M. Fousset, de l'EARL Fousset-Tourne, qui y effectue actuellement une culture céréalière. À la vue de **la qualité agronomique du sol**, il y paraissait opportun d'y **développer un élevage ovin couplé à des installations photovoltaïques**. Lors de la délibération sur les zones d'accélération des énergies renouvelables (décembre 2023), ce secteur avait déjà été identifié par la municipalité comme propice à l'agrivoltaïsme. Ce beau projet vertueux permettra donc de **diversifier et pérenniser l'activité**

agricole, tout en participant aux objectifs nationaux de développement des énergies renouvelables.

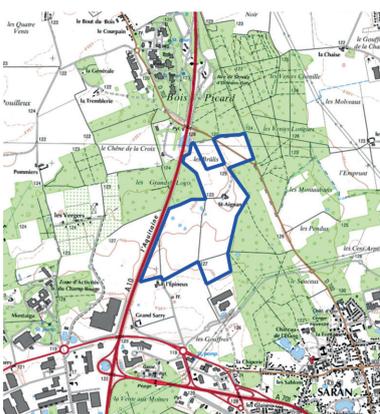
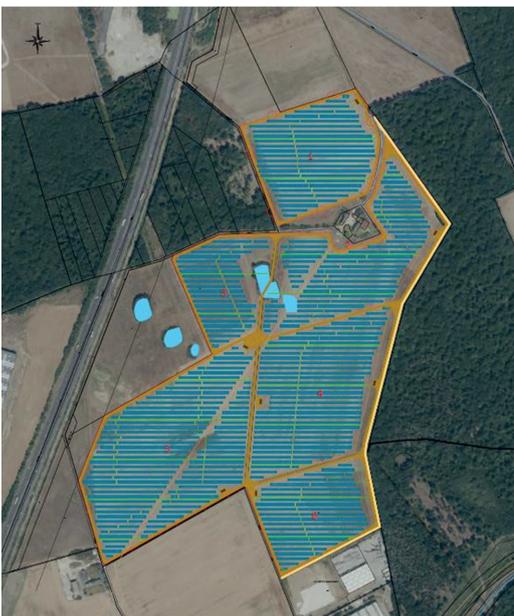
Production énergétique et pérennisation du foncier agricole

Rappelons qu'une installation agrivoltaïque allie production électrique et exploitation agricole (maraîchage, grandes cultures, pâturage, élevage...). **La surface projetée au sol des panneaux solaires prévus est de 13 hectares**, au sein d'un foncier agricole de 51 hectares clôturés, soit environ 25 % (Ndlr : en conformité avec le décret d'avril 2024 encadrant le développement de l'agrivoltaïsme et qui stipule que la surface couverte de panneaux ne doit pas excéder 40 % du terrain). Ces panneaux seront installés selon un système étagé, de faible hauteur permettant le passage des animaux et leur ombrage. Les rangées de panneaux seront suffisamment espacées pour permettre le passage des engins.

« Nous avons ici une parfaite cohabitation des productions agricoles et d'élevage avec de la production d'électricité », assure Sylvain Benoist, chef de projet de l'agence Valorem, spécialisée dans les énergies renouvelables et qui porte le projet. Il est prévu **une production annuelle de 34,8 mégawatts soit l'équivalent de 100 % des besoins résidentiels, agricoles et industriels de la commune**.

Pour présenter le projet, une réunion publique d'information sera organisée le 11 octobre prochain.

• Clément Jacquet



RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DU PROJET

MARDI 11 OCTOBRE À 18H
Salle du Lac

LA BREAKDANCE SELON MC DJEMAÏ



© MR SP

À la tête des Moon Runnerz, Djemaï Cottier fait énormément pour le développement et la popularité de la breakdance. Cette discipline de culture urbaine fait son entrée aux Jeux olympiques comme danse sportive.

« Les JO ont ouvert beaucoup de portes. C'est la couronne qu'on attendait, dit avec satisfaction le breaker. Les parents nous regardent, inscrivent leurs enfants aux cours. Aujourd'hui on reconnaît la breakdance comme sport. Mais pour nous c'est avant tout une culture. Celle du hip-hop que nous voulons garder ». Cette danse fait en effet partie de **la grande famille du hip-hop**, mouvement culturel et musical né aux États-Unis dans les années 70. « J'ai toujours autant de plaisir de danser », assure Djemaï, 35 ans, qui a réalisé **ses premières coupes et pirouettes à l'âge de neuf ans**. Après un pas de préparation, le breaker enchaîne de façon originale des mouvements acrobatiques et des figures au sol, exécutés à grande vitesse et qui reflète son style et sa personnalité hip-hop. Leader, danseur et formateur du collectif *Moon Runnerz*, Djemaï Cottier regarde le chemin parcouru. Dans les années 2000 il posait ses lins devant le coiffeur du Bourg, proposait des « street shows » mémorables place du Martroi ou dans le hall de la gare d'Orléans. Aujourd'hui, il est **une figure reconnue dans l'univers de la breakdance, avec une grande notoriété sur le plan national et international**. « On connaît les danseurs du monde entier, assure-t-il. Nous sommes une grande famille, des frères de sol ».

De la rue aux matches de l'OLB

En 2007, Djemaï Cottier reprend les Moon Runnerz, groupe créé par son père, Aziz, vice-champion de France. En 2014, le sara-

nais créait son association, pas décisif vers la reconnaissance. Il se produit aujourd'hui dans des théâtres, des cirques, au CO'Met lors des matches de l'OLB... Avec son crew (équipe) il participe chaque week-end à des battles, des festivals, partout en France et aussi à l'étranger (Belgique, Italie, Espagne, Pays-Bas...). Pour preuve, Djemaï est reconnu dans son domaine : France 3 Centre l'a rencontré récemment afin de recueillir son avis sur l'arrivée de la breakdance aux Jeux. animateur périscolaire à Marigny-les-Usages, **Djemaï donne des cours pour l'association Art's danse**. Il y encadre 18 B-boys et B-girls âgés de 4 à 26 ans. **Djemaï a entre autres formé Elina Chenini, 18 ans, double championne de France et vice-championne du monde**. Les qualités d'un bon breaker selon lui : « L'attitude, la technique, l'identité, l'originalité. Ce qu'on nomme le style, la signature ». Et plus loin : « On veut des puristes, garder cette saveur des quartiers. Cette attitude de la rue, comme les rappeurs ». Et de faire un parallèle entre la breakdance et les nouveaux sports olympiques que sont le skateboard et le surf : « En break on s'adapte à la vague de la musique ». En avril, il a lancé la première édition d'un rendez-vous national : la Gym battle qui s'est tenue au gymnase Guy Vergracht. « La mairie de Saran et Art's danse m'ont donné beaucoup, quand tout le monde me rejetait. Je suis éternellement reconnaissant à ceux et celles qui ont cru en moi ». Côté loisirs, celui, qui fut détecté par l'OGC Nice, aime le football. Et aussi la musique et le dessin. Deux arts très proches du sien.

• Clément Jacquet





ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 30 juin et 7 juillet 2024

La dissolution de l'Assemblée nationale annoncée dimanche 9 juin par le Président de la République conduit à l'organisation de nouvelles élections législatives qui se tiendront le 30 juin 2024 pour le 1^{er} tour, et le 7 juillet 2024 pour le 2^{ème} tour.

QUI PEUT VOTER ?

Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.

Liste électorale : les inscriptions sont closes !

Par décret présidentiel, les listes électorales qui seront utilisées pour cette élection sont arrêtées à la date du 9 juin 2024. Il n'est donc plus possible de s'inscrire pour voter aux élections du 30 juin et 7 juillet. Les électeurs, nouvellement arrivés sur la commune, qui n'auraient pas encore réalisé leur demande d'inscription sur la liste électorale, ne pourront pas voter à Saran pour cette élection. Ils doivent se rendre dans leur ancienne commune de résidence, où ils sont toujours inscrits, ou établir au plus vite, une procuration. Les personnes ayant 18 ans sont inscrites d'office sur la liste électorale et pourront voter à la condition d'avoir eu leur majorité la veille du jour de vote.

Vérifiez que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales sur le site service-public.fr



OÙ VOTER ?

Le nom du bureau de vote, son adresse et son numéro figurent sur votre carte électorale.

Si vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur ou si vous l'avez perdue et que vous ne connaissez pas votre bureau de vote, rendez-vous sur www.saran.fr

Les bureaux de vote :

Saran compte 15 bureaux de vote regroupés en 5 lieux.

- À la salle des fêtes : bureaux 1 à 4
- Au centre Marcel-Pagnol : bureaux 5 à 7
- À l'école primaire des Sablonnières : bureaux 8 à 10
- À la salle des Aydes : bureaux 11 et 12
- Au gymnase Jacques-Brel : bureaux 13 à 15

LES MODALITÉS DU VOTE

Les bureaux de vote sont ouverts en continu de 8h à 18h.

Le jour du scrutin, vous devez présenter une pièce d'identité. La présentation de la carte électorale est recommandée mais pas obligatoire.



VOTEZ PAR PROCURATION

Si vous êtes absent(e) le jour des élections, vous pouvez désigner un électeur qui votera à votre place. Pour déposer votre procuration, 3 solutions sont possibles :

- en remplissant le formulaire en ligne via la télé-procédure « Maprocuration » www.maprocuration.gouv.fr (puis se déplacer au commissariat, en brigade de gendarmerie, au tribunal judiciaire) ;
- en remplissant le formulaire CERFA 14952-03 (à télécharger ou retirer au commissariat, en brigade de gendarmerie, au tribunal judiciaire) ;
- en faisant la démarche uniquement en ligne (nécessite au préalable d'avoir une identité numérique certifiée « France Identité ») ;



Le collège Pelletier renommé Alice et Jean

Cet établissement du nord d'Orléans qui accueille notamment 30 % d'élèves saranais a changé officiellement de nom le 27 mai dernier.

C'est lors de la **Journée nationale de la Résistance**, que le collège Jean-Pelletier a été renommé officiellement « collège Alice et Jean Pelletier ».

À cette occasion, une cérémonie a été organisée afin de **rendre hommage à ce couple de résistants et déportés**. Marc Gaudet, président du Conseil départemental du Loiret et Florence Galzin, vice-présidente, ont ainsi dévoilé une plaque mentionnant le nouveau nom du collège, en présence de plusieurs membres de la famille d'Alice et Jean Pelletier. Maryvonne Hautin, et Mathieu Gallois étaient présents, ce collège accueillant une grande partie de Saranais.

À l'origine de cette initiative pour le moins inhabituelle, **des recherches réalisées par des élèves de 3^{ème}**, encadrés par Dominique Raveneau, leur professeur d'Histoire et de Géographie. Un travail de mémoire qui leur a permis de découvrir le rôle méconnu d'Alice Pelletier dans la Résistance du Loiret. En soutien à cette démarche, Abdelaziz Henine, principal du collège a demandé à ce que le prénom d'Alice soit associé à celui de son mari au fronton de l'établissement.

Un couple de résistants et déportés

Après l'appel du 18 juin 1940, Jean Pelletier s'engagea rapidement dans la Ré-

sistance, et plus particulièrement au sein du réseau de renseignements CND Castille du colonel Rémy, l'un des plus importants sous l'Occupation. Jean Pelletier alias « Jim » agira en région parisienne, dans l'Orléanais et en Belgique. Alice Pelletier, membre du même réseau, sera agente de liaison. Elle accueillera notamment des ré-



©Département du Loiret

sistants dans leur maison d'Asnières. Autant dire, **des activités clandestines à très haut risque**.

Sous la torture de la gestapo, un agent de leur réseau trahira entre autres Jean Pelletier, qui sera arrêté chez lui le 10 juin 1942, puis emprisonné avant d'être déporté. Transféré dans de nombreux camps de concentration, dont ceux de Mauthausen et Dachau, il décédera d'épuisement le 29 mars 1945 à Nordhausen.

Quant à Alice Pelletier, **elle sera arrêtée aussi chez elle, au matin du 6 juillet**

1942, pendant que leurs quatre enfants sont à l'école. Déportée, elle connaîtra les camps de concentration de Ravensbrück, Majdanek (KL Lublin), puis Auschwitz. Elle survivra à ces terribles épreuves malgré des conditions atroces de détention.. Atteinte de tuberculose, Alice Pelletier sera soignée pendant plusieurs années. Elle ne retrouvera ses enfants qu'en 1948, à Orléans. **Présente lors de l'inauguration du Collège Jean Pelletier en 1987**, elle décédera en 1994.

Pour Mathieu Gallois, adjoint à Saran et conseiller départemental, « Ce changement de dénomination du collège est **une juste reconnaissance de ce couple dans son entièreté** et dans la Résistance, et du rôle d'Alice dans celle-ci. Aujourd'hui encore, peu de rues et d'établissements publics portent le nom de femmes. L'attention qui leur est portée est récente. Cette initiative est également une bonne piqûre de rappel, afin de se souvenir de ces femmes, de ces hommes, de ces jeunes, de ces français et de ces étrangers qui se sont battus, dans la Résistance, afin que nous puissions vivre dans un pays libre. Il s'agit une fois encore de connaître son histoire pour avancer ».

• **Arnaud Guilhem**

Sources : « Jean et Alice Pelletier, un couple dans la Résistance et la Déportation », de Georges Joumas, Corsaire éditions, juin 2022.



CORDAI EDITIO

Nous saluons l'arrivée de

Lana ALLALGA, 29 avril
 Agathe DURAND, 6 mai
 Emy LAURENT, 19 mai
 Salomé SAMAR RAFFARD, 20 mai
 Lucien FROMENTIN, 22 mai
 Eden AMICO SIRI, 23 mai
 Isaac QUEYRIAUD LEFRANC, 29 mai

Nous félicitons l'union de

Maëva DOUARE & Maxime RENAUD, le 25 mai
 Sandrine REQUENA & Philippe MUNSCH, le 8 juin
 Fatoumata BARRY & Amadou BARRY, le 15 juin

Noce d'Or de

Claire & Tonio AGUDO, le 8 juin



Nous regrettons le départ de

Gérard GRÉGOIRE, 82 ans
 Bernadette PASQUIER, 93 ans
 Maryse NAPOLEONI née BUSSIÈRE, 85 ans
 Madeleine AUGU née BORDES, 93 ans
 Jacques GIRAULT, 93 ans
 Brahim MEGDOUD, 59 ans
 Paulette POMMIER née GIMARD, 94 ans
 Thierry GORDOT, 59 ans



RETROUVER LE PROGRAMME COMPLET
DES ANIMATIONS SUR WWW.SARAN.FR

FESTIVITÉS DU

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

13 JUILLET

2024



21H

**SPECTACLE DE RUE
LES ACCORDS'LÉON**

**Parc du Château
Quinguette ouverte**

22H

**RETRAITE
AUX FLAMBEAUX**

**Parc du Château au
Lac de la Médecinerie**

23H

**SPECTACLE
PYROTECHNIQUE**

Lac de la Médecinerie

**22h 15 : Harmonie
intercommunale Fleury-Saran**